



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E197162

VALABLE JUSQU'AU 11/02/2024

ÉDITÉ LE 02/01/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2022

Forme juridique : SARLU

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC METZ 2022B01034

Siret : 914 563 291 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA ASSURANCES IARD 0000007366601404

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA FRANCE IARD 0000007366601404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : GAINÉ CHAUFFAGE

Sigle : GAINÉ CHAUFFAGE

16 A RUE DU CHARRAU  
57140 NORROY LE VENEUR

Téléphone : 03 87 51 29 92

Portable : 06 22 41 07 92

Fax :

Site Internet :

E-mail : [gainechauffage57@gmail.com](mailto:gainechauffage57@gmail.com)

Responsabilité légale :  
GAINÉ JEAN-PAUL GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 12/02/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 13/06/2022         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 13/06/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE METZ  
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE  
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.